

Ce qu'il faut savoir

- Le mot qui précède le nom commun est un déterminant.
- Les principaux déterminants sont :
 - les articles définis : *le, la, les, l'.*
 - les articles indéfinis : *un, du...*
 - les déterminants ou adjectifs possessifs : *mon, ma, ton...*
 - les déterminants ou adjectifs démonstratifs : *ce, cette, ces, leur...*

1 Complète les noms par un article défini ou indéfini.

..... présentateur annonce spectacle
exceptionnel.

..... fleurs de mon jardin embaument
..... appartement.

J'ai reçu invitation pour me rendre à
..... exposition.

Il mange trop sucre, il va avoir
caries.

J'aimerais avoir nouvelle robe.

2 Souligne les articles en indiquant s'ils sont définis ou indéfinis.

Vous venez d'acheter un magnétoscope. Pour
une bonne utilisation ne le placez pas face à
la lumière.

Ne permettez pas aux enfants de l'utiliser
sans votre autorisation. Éteignez l'appareil
après chaque utilisation.

3 Complète par un adjectif possessif.

J'ai regardé montre et je me suis
dépêchée.

J'ai égaré lunettes.

Tu fais correctement travail.

N'oublie pas clés avant de fermer la
porte.

..... chambre est bien rangée.

..... enfants sont tous partis à la piscine.

..... enfant est roux, le nôtre est blond.

4 Écris l'adjectif démonstratif qui convient.

..... chaussures

..... table

..... pantalon

..... arbre

..... chemises

..... buffet

5 Indique le genre et le nombre des déterminants (masc. fém. sing. pl.).

Ma mère se lève tous **les** jours de bonne
heure.

.....

Veux-tu **du** pain ?

.....

As-tu fini **ton** travail ?

.....

6 Indique la nature de chaque déterminant (article défini, indéfini ; adjectif possessif, démonstratif).

Notre maison :

Cette chaise :

Les bateaux :

Des vagues :

Du pain :

Le jardin :

